

1. Renseignements généraux

1.1 Identité du demandeur			
Nom de la municipalité, municipalité régionale de comté ou nation autochtone			
Prénom du Maire(-esse), du Préfet(-ète) ou Chef(-fe) de bande		Nom du Maire(-esse), du Préfet(-ète) ou Chef(-fe) de bande	
Adresse de correspondance (n° et rue)		Code postal	Adresse courriel
N° de téléphone		Site Internet	
Représentant officiel et responsable du projet			
<p>Si le demandeur est représenté par un organisme tiers pour le processus de demande de subvention, ne pas oublier de joindre une résolution désignant officiellement l'organisme et son représentant à agir et à signer au nom de la municipalité, de la municipalité régionale de comté ou de la nation autochtone, le cas échéant.</p> <p>Dans le cas où le demandeur dépose lui-même une demande de subvention, il faut joindre une résolution désignant officiellement un représentant de la municipalité, de la municipalité régionale de comté ou de la nation autochtone, le cas échéant à agir et à signer en son nom.</p>			
Nom de l'organisme représentant la ville, si nécessaire			
Représentant officiel autorisé à agir et à signer			
Prénom		Nom	
Fonction	N° de téléphone	Courriel	
Responsable du projet		<input type="checkbox"/> Cochez si le responsable du projet est le même que le représentant officiel	
Prénom		Nom	
Fonction	N° de téléphone	Courriel	

3. Résultats attendus

3.1	Décrire les gains attendus ou effets de la réalisation du projet en termes d'accessibilité pour la pratique de la pêche au bar rayé

4. Critères d'évaluation

4.1	Décrire en quoi la nature et la pertinence du projet sont en lien avec l'objectif du programme

4.2	Décrire quel est l'achalandage de pêcheurs de bar rayé

4.3	Décrire s'il y a une problématique et l'ampleur de cette dernière liée à la pratique de cette activité (conflits entre les usagers, plaintes des résidents, sécurité des lieux, etc.)

4.4	Définir l'efficacité (ou le rapport coûts-avantages) des aménagements ou travaux proposés pour atténuer ou régler la problématique liée à la pêche au bar rayé, le cas échéant

4.5	Décrire la faisabilité technique du projet

4.6	Décrire la capacité du bénéficiaire à réaliser le projet et à entretenir les installations et les équipements

5. Attestation de l'organisme

5.1	L'organisme déclare
<ul style="list-style-type: none">■ Qu'il a pris connaissance des conditions et exigences du programme;■ Que les renseignements fournis sont véridiques;■ Qu'il s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au Québec;■ Que le total des montants fournis dans le montage financier détaillé en format Excel correspond au coût total déclaré à la section 2.1.	
5.2	Personne autorisée à agir au nom de l'organisme
Signature	Date

6. Liste des pièces à joindre à la demande

<ul style="list-style-type: none">■ Résolution désignant la personne autorisée à agir au nom de la municipalité, de la communauté ou nation autochtone;■ Fichier du montage financier détaillé en format Excel (document fourni par le MFFP);■ Document(s) attestant de la propriété du terrain, d'un bail emphytéotique ou d'un autre droit réel en faveur d'une municipalité, le cas échéant, et ce, pour les municipalités et les entités agissant en leur nom.
--

Notes à la personne responsable du projet

<p>DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE: 21 juin 2020 à 23 h 59.</p> <p>Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le Service de la mise en valeur de la faune et de l'éducation au 418 627-8691, poste 7364</p> <p>Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Direction générale de la valorisation du patrimoine naturel Direction du développement socioéconomique, de l'éducation et des permis Service de la mise en valeur de la faune et de l'éducation 880, chemin Sainte-Foy, RC-100 Québec (Québec) G1S 4X4 programmebarraye@mffp.gouv.qc.ca</p>
